

**Numéro 5
Janvier 2013**

Une newsletter pour la recherche sur le vieillissement

SHARE en Europe
*Anne Laferrère – Insee,
Management Board
SHARE ERIC*

SHARE en France :
**Vague 5 – État
d'avancement**
*Marie-Eve Joël
Léda-Legos,
Ludivine Gendre
chargée de mission de
SHARE France,
Fondation Dauphine*

3 QUESTIONS à...
*Jean-Pierre Aquino
Président du comité
Avancée en Âge*

**Un nouveau réseau
thématique sur le
vieillessement**
*Sophie Quinchard
Chargée de
communication Ipop
Ined*

**CAS : notes et études
sur le vieillissement,
bilan et perspectives**
*Delphine Chauffaut,
Centre d'analyse
stratégique, chef du
département Questions
sociales*

**Une infrastructure pour
la recherche en santé
publique : Constances**
*Marie Zins, Lisa
Berkman, Marcel
Goldberg*

**Perception du risque
dépendance et étude
des comportements de
couverture : les
renseignements à venir
de l'enquête PATED**
*Roméo Fontaine
Fondation Médéric
Alzheimer*

L'équipe de la recherche sur le vieillissement de la Cnav vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2013.

Différents rapports doivent être rendus publics très prochainement, en particulier ceux des missions confiées à Jean-Pierre Aquino (Mission « Avancée en âge ») et Luc Broussy (adaptation de la société au phénomène du vieillissement). Il est probable que la recherche n'en sera pas une dimension centrale. Et pourtant...la production de nouvelles connaissances est nécessaire pour alimenter la réflexion des responsables chargés des politiques – sociale, santé, logement – impactées par le vieillissement.

La recherche en sciences humaines et sociales est aussi utile aux politiques que celle des sciences du vivant au monde médical. Les décisions sur l'emploi, les retraites, la perte d'autonomie sont toujours instruites à partir de chiffres mais elles concerneront des hommes et des femmes.

Cette recherche se doit d'être transformée en messages neutres et clairs pour être accessible et donc utile.

Cette Newsletter met l'accent sur l'évolution de quelques grandes enquêtes (SHARE, Constances...) qui ont vocation à alimenter de nouvelles recherches sur le vieillissement. On ne peut que se réjouir que SHARE soit préservée, du moins la vague 5, alors que les inquiétudes étaient réelles il y a quelques mois encore. Le rôle de ces enquêtes est d'autant plus déterminant que le champ de la

recherche sur le vieillissement est morcelé, les équipes sont souvent de taille réduite et n'ont pas les moyens de lancer de larges enquêtes représentatives.

C'est là un des constats, parmi d'autres, du travail de cartographie sur la recherche dont il sera rendu compte dans la prochaine Newsletter. Ce travail est mené actuellement à la Cnav par Michel Tuchman, avec le soutien du ministère de la Recherche et une mise à disposition par le CNRS de travaux antérieurs. Cette cartographie de la recherche en sciences humaines et sociales dans le champ du vieillissement devrait pouvoir constituer un outil de repérage des autres équipes travaillant dans ce champ.

Confrontée aux nombreuses questions, mises en évidence dans le programme Futurage, elle devrait faire apparaître les nombreuses zones d'ombre dont les chercheurs doivent s'emparer.

Aux décideurs d'orienter les moyens organisationnels et financiers pour permettre leur réalisation

François Jeger

Responsable de l'Unité de recherche sur le vieillissement, Cnav

Contact (pour vos contributions) :
michel.tuchman@cnav.fr



SHARE en Europe

Anne Laferrère, Insee, Management Board SHARE ERIC

SHARE est avant tout une enquête européenne, voire internationale, tant la question du vieillissement touche tous les continents, à l'exception peut-être de l'Afrique. Des enquêtes sœurs ou voisines existent maintenant en Chine et au Japon. Des projets sont en cours en Inde et en Corée. Le Mexique et le Brésil sont aussi sur les rangs.

Pour revenir à l'Europe, la vague 5 commence dès janvier 2013 et durera jusqu'à l'été. 16 pays de la vague 4 (Suède, Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, France, Suisse, Autriche, Espagne, Italie, Grèce, république Tchèque, Hongrie, Portugal, Slovénie, Estonie) ainsi que le Luxembourg et l'Irlande étaient présents aux journées de formation en décembre à Munich, malgré la réduction ou la suppression de la participation européenne au financement de la collecte dans la grande majorité des pays. La Pologne qui n'a pu faire sa vague 4 qu'avec un an de retard passera directement à la vague 6. La participation espagnole, longtemps menacée, est désormais acquise, la Catalogne finançant son propre échantillon ! Des financements complémentaires sont en cours de recherche active pour la Grèce, la Hongrie, le Portugal et le Danemark, encore incertains de leur participation.

Les réflexions avancent sur l'enrichissement des données de SHARE par des sources administratives dans chaque pays. Une réunion de travail sur ce « *data linkage* » a eu lieu à Berlin en Novembre 2012 sous l'égide du service des pensions allemand qui a mené un test concluant sur SHARE en Allemagne. On peut trouver les présentations à l'adresse suivante :

<http://www.share-project.org/home0/news/article/presentations-of-the-workshop-linking-survey-and-social-security-data/571.html>

Trois raisons sont en général avancées pour de telles opérations d'enrichissement : améliorer la qualité des données et les compléter par des éléments que le répondant aurait du mal à fournir lui-même ; réduire les coûts d'enquête en diminuant le temps d'entretien ; et du même coup alléger la charge des enquêtés, ce qui améliore leur volonté de participer à l'étude à long terme.

Le cas de SHARE présente des difficultés particulières. Les données ainsi récoltées (l'exemple des carrières et droits à la retraite est souvent retenu comme le plus pertinent, mais on peut aussi penser aux consommations et restes à charge en soins de santé) ne présenteront un intérêt scientifique que si elles sont harmonisées entre pays.

Or les sources administratives sont par nature diverses et n'ont pas été créées dans un but statistique. Qu'on songe à la multiplicité des régimes et caisses de retraite en France. Ce qui est délicat dans le cadre d'un seul pays l'est encore davantage au sein de l'Europe où chaque pays a ses traditions en matière d'assurance santé et systèmes de retraite. Ensuite, avant de pouvoir réduire les coûts, il faut étudier attentivement la faisabilité juridique et pratique des opérations. Ceci est en cours au sein des pays participant à SHARE depuis 2008.

Enfin il faut aussi obtenir l'adhésion des répondants sans risquer de compromettre leur volonté de participer à l'enquête elle-même. Là encore les pratiques nationales varient : un consentement écrit explicite est nécessaire en Allemagne, ce qui n'est pas toujours le cas en France.

En contrepartie de ce consentement écrit, le processus de collecte du « numéro de sécurité sociale » allemand, numéro non identifiant, est très simple : l'enquêté le porte sur la feuille signée de consentement au *linkage*, glisse cette feuille dans une enveloppe timbrée à destination du service des pensions (la Cnav allemande, en laquelle les assurés ont une grande confiance) tandis que l'enquêteur entre dans l'ordinateur un numéro sans signification qui a été pré-imprimé sur la feuille. Les Allemands se passent donc dans ce cas des techniques de hachage du NIR indispensables en France.

En parallèle, et les questions juridiques soulevées sont parfois voisines, la collecte de bio marqueurs sanguins – « *dried blood spots* » – a été testée en 2012 (lors du pré test, dans certains pays) pour être mise en œuvre en vague 6. Suite au prochain numéro donc !



SHARE en France : Vague 5 – État d'avancement

Marie-Eve Joël, Leda-Legos, Ludivine Gendre, chargée de mission de SHARE France, Fondation Dauphine

En 2012, à la demande du ministère de la Recherche, l'équipe santé Leda-Legos du laboratoire d'économie de l'université Paris-Dauphine a repris la gestion de l'enquête SHARE France, jusque-là traitée par l'Irdes (Institut de recherche et de documentation en économie de la santé). De nombreuses activités ont été accomplies par l'équipe SHARE France dans le cadre de la préparation de la vague 5 de l'enquête. En 2013, la collecte proprement dite des données aura lieu sur un échantillon de 5 200 ménages.

Rappel des actions 2012

Pré-test

La phase de pré-test a eu lieu en France de mi-juin à mi-juillet, réalisée par l'institut de sondage GfK-ISL et coordonnée par Nicolas Briant, mis à disposition auprès de Dauphine par l'Irdes. Ce test visait notamment à vérifier la « passibilité » du questionnaire SHARE auprès des ménages, à mesurer la durée du questionnaire, à tester la procédure de gestion des déménagements/éclatements des ménages, à tester le circuit de validation et l'utilisation des données antérieures, etc. L'objectif imposé par le MEA (centre de recherche en économie du vieillissement de l'université de Munich, coordinateur européen de l'enquête SHARE) était de réaliser 150 entretiens pour la phase de pré-test. Il a été atteint par la France avec la mobilisation de 7 enquêteurs.

Appel d'offre

L'université de Paris-Dauphine a lancé une procédure d'appel d'offre pour recruter une agence de collecte privée le 2 octobre. A l'issue de cette procédure, la commission d'appel d'offre de Dauphine a sélectionné l'institut de sondage GfK-ISL. Deux raisons principales ont motivé cette décision : le réseau d'enquêteurs solides de GfK-ISL et la connaissance parfaite de la méthodologie de l'enquête, GfK-ISL ayant déjà travaillé sur SHARE en vague 4 (2010-2011) et en vague 5 pour le pré-test. Pour la cinquième vague, GfK-ISL sera alors responsable de l'ensemble de l'enquête de terrain, reprenant aussi le panel constitué par l'Insee lors des quatre premières vagues.

Formalités administratives

Le déploiement de l'enquête SHARE exige l'avis de plusieurs comités. Entre les mois de mai et décembre, l'équipe SHARE

France a procédé à la constitution des dossiers et s'est présentée devant les différents comités. A ce jour SHARE France a obtenu l'avis d'opportunité de la part de la commission « Démographie et questions sociales » du Cnis, l'avis d'opportunité du comité du label, ainsi qu'un avis favorable du comité du secret. L'avis favorable de la Cnil devrait être obtenu d'ici à la fin du mois de janvier 2013.

Exploitation et diffusion des résultats

Les résultats de la vague 5 seront exploités courant 2013 et 2014. Ils seront mis à disposition du plus large public sous les conditions légales et de confidentialité propres à chaque pays. L'accès est rapide et gratuit (après signature d'un engagement de bonne conduite) pour l'ensemble de la communauté scientifique mondiale.

Pour plus d'information voir www.share-project.org.

Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Les équipes de Dauphine autour de SHARE se sont renforcées ces derniers mois. Plusieurs chercheurs de Dauphine sont aujourd'hui impliqués dans SHARE-France et l'arrivée de SHARE à Dauphine a également fait l'objet de deux recrutements : Nicolas Briant en tant qu'ingénieur statisticien gestionnaire de l'enquête et Ludivine Gendre en tant que chargée de mission.

Les engagements financiers pris par les partenaires présents à la réunion ministérielle en mai 2012 ont été mis en œuvre et plusieurs conventions ont été signées avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, l'Inserm, l'EHESS et la CNSA. Les financements collectés s'élèvent aujourd'hui environ à 1,590 millions d'euros et couvrent en partie le budget prévisionnel du projet SHARE France. La Cnav a également budgété 100K€ au terme de l'année 2013.

Calendrier 2013

Début 2013 sera consacré à l'envoi sur le terrain des enquêteurs après que ces derniers auront été formés. Le deuxième semestre sera dédié à la validation des données recueillies en vue de dresser un premier bilan de la vague 5.

Janvier - mars 2013 : formation des enquêteurs.

Il est prévu de former 200 enquêteurs dans toute la France. Entre 10 et 20 enquêteurs seront formés par session de deux journées.

Février - juillet 2013 : envoi des enquêteurs sur le terrain et collecte des données pour la vague 5. Le First Result Book (FRB) de la vague 4 devrait sortir courant mai - juin 2013.

3 questions àJean-Pierre Aquino *Président du comité Avancée en Âge*

Le 8 octobre dernier Marisol Touraine et Michèle Delaunay vous ont confié la présidence du "Comité Avancée en âge" avec pour objectif de développer la prévention. De quoi s'agit-il ?

Le comité « Avancée en Age » doit remplir trois missions : coordonner les acteurs de la prévention - proposer un plan d'action assurant le développement de la prévention, en particulier de la perte d'autonomie et évaluer sa mise en œuvre – préconiser des mesures susceptibles de figurer dans la partie « Anticipation » de la future loi « Autonomie ».

Ce comité travaille en complémentarité avec la mission de Luc Broussy consacrée à l'adaptation de la société au phénomène du vieillissement*.

C'est bien une approche globale qui est envisagée, impliquant une dimension interministérielle de la démarche.

Bien sûr, la recherche dans le domaine du vieillissement fait partie intégrante des mesures proposées, son importance en gériatrie et en gérontologie n'étant plus à démontrer. Les champs d'exploration sont multiples : ils concernent aussi bien le domaine de la santé que celui du social et de l'environnement (mobilité, accessibilité, architecture, nouvelles technologies...), avec, en corollaire, la recherche d'une organisation pertinente. Le mot « parcours de la personne », qu'elle soit âgée ou handicapée, suscite, à juste titre, bien des travaux.

Quels sont les domaines concernant la recherche qui ont retenu votre attention ?

Deux sujets ont été source d'intéressants débats au sein du comité : la sémantique et la citoyenneté. Ils nous renvoient à la question des représentations des personnes âgées dans notre société, réflexion essentielle dans le contexte de l'avancée en âge.

La promotion d'une recherche pluridisciplinaire est un objectif prioritaire. Ses efforts doivent porter sur le rapprochement de deux mondes trop souvent distants : celui porté par les sciences médicales et celui porté par les sciences humaines et sociales. Le croisement des

disciplines, les interfaces qui en résultent sont source d'un enrichissement qu'il faut savoir saisir. Mais c'est un exercice difficile, insuffisamment développé en France, qui mérite une réflexion et des actions adaptées.

Ainsi, par exemple, soulignons l'intérêt du croisement réalisé entre les travaux du *Gérontopôle* de Toulouse et les observatoires des Risques de fragilité mis en place par les Carsat.

Une fiche action sera consacrée à la recherche ainsi qu'aux réseaux et recherches actions menées en Europe.

Quelles seraient les orientations en matière de recherche ?

Le rapport de mission qui sera remis fin janvier en rendra compte. Puis des arbitrages seront rendus en vue de la concrétisation du plan d'action.

Il faut encourager des travaux scientifiques et universitaires faisant référence à des groupes d'âge plus conformes aux réalités, approfondir la connaissance des déterminants de la perte d'autonomie par une meilleure compréhension des liens entre maladie, fragilité et dépendance.

Enfin, il convient de faciliter le travail des chercheurs en repérant les sujets non explorés pour qu'ils soient pris en compte et en contribuant à la valorisation de leurs travaux.

Mais la recherche doit aussi jouer un rôle dans l'évaluation des actions conduites et permettre d'apporter une contribution efficace à la réduction des inégalités territoriales et sociales en santé : connaître, expérimenter et évaluer.

NDLR : Luc Broussy vient de remettre son rapport. Ce document, conséquent, devrait être rendu public prochainement. La recherche n'y fait pas l'objet de développements spécifiques. Elle est essentiellement mentionnée en référence aux gérontechnologies, l'accent étant mis sur la valorisation et la mise en réseau des différents pôles de compétence et autres clusters.

Un nouveau réseau thématique sur le vieillissement

Sophie Quinchard, chargée de communication Ipops, Ined

La population mondiale compte presque 1 milliard de personnes âgées de plus de 60 ans et devrait en compter 2 milliards en 2050. Ce vieillissement des populations est un défi sociétal à relever, principalement dans les pays du Sud où le vieillissement s'avère plus rapide qu'au Nord. Or, les problématiques du vieillissement ont jusqu'à présent été peu étudiées dans les pays du Sud, essentiellement caractérisés par la jeunesse de leur population. C'est pourquoi, dans le cadre du Labex iPOPs*, l'Ined crée ipops_{AGE}S, réseau thématique international sur le vieillissement.

Objectifs

ipops_{AGE}S a pour vocation de faciliter et stimuler les collaborations entre chercheurs et experts issus de disciplines variées, qu'ils soient établis au Sud ou au Nord.

ipops_{AGE}S s'articule autour de cinq thématiques, en étroites relations : santé, autonomie, et dépendance, couple et famille, qualité de vie, ressources et logement, protection sociale et politiques publiques, inégalités sociales, de genre ou entre générations.

Ce réseau présente les chercheurs et leurs travaux, ainsi que les grandes enquêtes nationales fournissant des informations sur les personnes « âgées ». Le réseau, dont l'ambition est d'avoir la couverture géographique la plus large possible, permettra de créer des coopérations entre chercheurs et institutions de différents pays. La perspective de futurs colloques internationaux et de recherches communes associant des membres du réseau sera un des aboutissements possibles de cette dynamique.

Gouvernance

Le réseau « ipops_{AGE}S » est financé par le Laboratoire d'excellence iPOPs.

Laurent Nowik, Muriel Sajoux (Université de Tours, France), Isabelle Attané, Joëlle Gaymu, Jacques Véron et William Molmy (Ined, France) en assurent la coordination.

Ce groupe de coordination oriente les actions du réseau et rend compte chaque année auprès des instances de gouvernance du laboratoire d'excellence iPOPs. Il sera soutenu par un « comité d'animation scientifique » composé d'une vingtaine de membres.

Pourquoi rejoindre ipops_{AGE}S ?

En rejoignant le réseau ipops_{AGE}S, les chercheurs participent à la construction d'un espace dédié unique sur des thématiques au cœur des enjeux sociétaux. Ils pourront accéder à un annuaire des membres du réseau, des recherches en cours, ou des projets de recherche, accéder à de nouvelles données statistiques qui faciliteront les comparaisons internationales, recevoir ou diffuser les appels à projet à l'initiative d'acteurs publics ou privés, faire connaître publications ou interventions, recevoir ou leur diffuser des informations académiques et scientifiques, appuyés sur les membres du réseau pour monter des projets ou événements

Pour adhérer, vous devez être chercheur, enseignant-chercheur, étudiant ou expert dans un domaine relatif à la thématique du vieillissement (sciences humaines et sociales, sciences politiques, sciences médicales, etc.), avoir produit un certain nombre d'études spécialisées et justifier de publications récentes. Il faut se rendre sur la page ipops_{AGE}S, rubrique « s'inscrire » pour remplir le formulaire d'adhésion. Dès validation de l'inscription, il est possible d'accéder à l'ensemble des ressources et outils mis à disposition.

Inscription: www.ipops.fr/ipopsages/

Signalons qu'un groupe de travail s'est constitué pour l'organisation d'une école doctorale d'été en septembre 2013 autour des problématiques des âges de la vie (avec le PRES Hésam, les labex Tepsis et Hastec et les partenaires du labex iPOPs).

* LABEX iPOPs – Individus, populations, sociétés

Lancé en 2010 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre des Investissements d'avenir, il est porté par l'Ined en partenariat avec le campus Condorcet et 4 universités (Paris 1, Paris Descartes, Bordeaux IV et Strasbourg), Le projet scientifique iPOPs s'articule autour de deux thématiques, dynamiques familiales et vieillissement, inégalités sociales, de genre et de générations. Deux axes méthodologiques sont privilégiés : analyse des parcours de vie, méthode comparative à une échelle internationale.

<http://www.ipops.fr/fr/presentation/gouvernance/>

Contact : ipops@ined.fr



Notes et études sur le vieillissement : bilan et perspectives

Delphine Chauffaut, CAS, chef du département Questions sociales

Tentant à la fois de décrire des processus globaux et de faire des propositions sur des sujets précis, le CAS a publié de nombreux documents au cours des deux dernières années sur la thématique du vieillissement et de la dépendance. Ainsi, en 2010, le rapport « *Vieillir ensemble plus longtemps* »^{*} proposait des analyses et des pistes d'intervention publique, dans le domaine du logement, de la santé, de l'éducation ... En 2011, un colloque^{**} organisé avec la fondation Konrad Adenauer a permis de croiser les regards français et allemands. A sa suite, un rapport et une note sur les défis de l'accompagnement du grand âge ont fait le point plus précisément sur le financement, l'organisation de la prise en charge des personnes âgées dépendantes, à domicile ou en institution, et le soutien à leurs aidants, dans une approche de comparaison internationale. Enfin, cette même année, a été publiée une note spécifique sur l'adaptation du logement au vieillissement. Notons que l'ouvrage de recueil des innovations sociales^{***} constitué chaque année par le CAS intègre également le thème du vieillissement.

Au titre de l'année 2012 va paraître prochainement une note sur **l'adaptation des villes au vieillissement**.

Prolongeant l'analyse sur le logement, elle constate que le maintien à domicile des personnes âgées nécessite, en plus d'un logement adapté, un espace urbain favorable. Ainsi, alors que les initiatives municipales sont nombreuses au niveau international, notamment dans le cadre du programme de l'OMS « villes amies des aînés », l'étude des bonnes pratiques en France et à l'international permet d'identifier les principales caractéristiques d'une ville adaptée à une population vieillissante.

C'est idéalement une ville dense, qui réalise de multiples « micro-adaptations » pour assurer une libre circulation des usagers, qui incite ses aînés à être actifs, à rester en bonne santé et à participer aux projets de transformation des villes. Rejoignant les principaux enjeux de la ville durable (dont la lutte contre l'étalement urbain), cette ville améliore le bien-être de tous.

Par ailleurs, sous réserve des évolutions du programme de travail, il est prévu d'investiguer plusieurs thèmes ayant trait au vieillissement en 2013 :

- **la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes**: le vieillissement des personnes handicapées est aujourd'hui un processus avéré. Face à cette situation quelles sont les réponses adaptées en matière de prise en charge à domicile et en institution ?

Comment penser la coopération professionnelle entre les champs de la gérontologie et de l'accompagnement du handicap? Comment soutenir les aidants familiaux – le plus souvent, les parents des personnes handicapées – qui vieillissent eux aussi ?

- **une description des métiers liés à la dépendance** : que peut-on dire du travail concret de prise en charge à domicile et en institution ?

Comment évoluent les différents métiers face aux transformations des besoins en matière de prise en charge ? Comment s'organisent les filières de formation dans un objectif affiché de professionnalisation de l'offre ?

- **les transferts intergénérationnels** : il s'agira de dresser un bilan précis de la production et de la répartition des ressources économiques, tant publiques que privées, aux différents âges. Mobilisant de nombreuses sources statistiques, l'analyse, en réalisant ce bilan à plusieurs dates, vise à mettre en évidence une éventuelle déformation de la répartition par âge, ce qui permettra d'esquisser une analyse en termes de générations (pilote : Hippolyte d'Albis, professeur. à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à Paris School of Economics (PSE)

- **la silver economy** : en projet, une analyse économique du secteur d'activité créé par le vieillissement de la population.

Cette année, le CAS va donc se pencher à la fois sur des problèmes structurants de la protection sociale (les grands équilibres dans les transferts) et sur des problématiques plus ponctuelles, mais qui peuvent s'avérer aiguës pour les personnes concernées, dans la perspective de trouver des pistes d'amélioration des problèmes soulevés.

*<http://www.strategie.gouv.fr/content/rapport-vivre-ensemble-plus-longtemps-0>

**<http://www.strategie.gouv.fr/content/colloque-le-veillissement-des-societes-un-defi-pour-les-politiques-publiques>

*** <http://www.strategie.gouv.fr/content/300-propositions->



Une infrastructure pour la recherche en santé publique

Marie Zins, Lisa Berkman, Marcel Goldberg
UMRS 1018 INSERM-UVSQ



La cohorte Constances est une cohorte française qui, à terme, inclura 200 000 bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie. Lauréat de l'appel à projet « Infrastructures nationales de recherche en biologie et santé » du Programme Investissement d'Avenir, ce projet a reçu le « Label d'intérêt général et de qualité statistique » du Cnis, et obtenu l'autorisation de la Cnil garantissant la confidentialité et la sécurité des données.

Présentation – Objectifs

La Cnamts, l'Inserm et l'Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) se sont associés, avec le soutien de la direction générale de la Santé, autour de la cohorte épidémiologique *Constances* dont l'objectif est de suivre la santé de personnes sur tout le territoire et pendant une longue durée. A terme, elle sera constituée d'un échantillon de 200 000 adultes de 18 à 69 ans à l'inclusion, représentatif de la population des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie

Constances aborde de nombreuses questions de santé (maladies cardiovasculaires, respiratoires, cancer, santé mentale, vieillissement ...), afin de mieux comprendre leurs causes et évolution en relation avec le mode de vie, l'environnement personnel, professionnel et environnemental ...

Quatre thématiques essentielles retiendront plus particulièrement l'attention : vieillissement, facteurs professionnels, inégalités sociales de santé et problèmes spécifiques de la santé des femmes.

Constances a été lancée en 2012 après une phase pilote. Par son effectif, la diversité des données, les modalités de suivi, Constances se comparera aux plus importantes cohortes internationales. Elle constitue un outil unique pour la recherche épidémiologique et la santé publique en France, permettant d'améliorer les mesures de prévention et de mettre en œuvre des actions de santé publique appropriées.

La cohorte Constances est sous la responsabilité de la « Plateforme de recherche Cohortes en population » dirigée par le Dr. Marie Zins, placée sous la tutelle conjointe de l'Inserm et de l'UVSQ, et rattachée au Centre de recherche en Epidémiologie et Santé des Populations, Unité mixte 1018 Inserm-UVSQ.

Principales étapes de la mise en place et du suivi

Constances s'appuie sur 17 Centres d'examen de santé (CES) implantés dans 16 départements.

Les principales étapes sont :

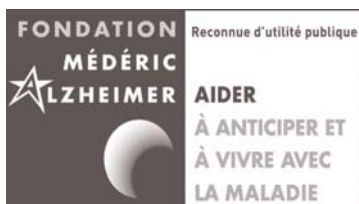
- Sélection : la Cnav tire au sort un échantillon des bénéficiaires correspondant aux critères définis ci-dessus.
- Invitation : ces bénéficiaires reçoivent un courrier présentant la cohorte et un coupon-réponse permettant de signifier leur accord ou refus pour participer.
- Inclusion : les personnes ayant donné leur accord sont invitées à se rendre dans un CES ; elles remplissent à domicile ou le jour de leur examen, des questionnaires sur leur santé, leur mode vie, leur carrière et expositions professionnelles ; elles bénéficient dans le CES d'un examen de santé complet (inclus un bilan cognitif et fonctionnel pour les 45 ans et plus) ; elles signent un « consentement éclairé » précisant qu'elles ont été informées de la nature des données collectées et leur offrant la possibilité de s'opposer à leur transmission.
- Suivi « actif » : chaque année les volontaires seront sollicités pour répondre à des questions permettant de suivre l'évolution de leur état de santé, leur environnement familial, socio-économique, professionnel et environnemental. Périodiquement, ils seront invités pour un nouvel examen de santé.
- Suivi « passif » : seront régulièrement extraits les événements socioprofessionnels recueillis par la Cnav, les données issues du Système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie, ainsi que les causes médicales de décès. Les mêmes données seront extraites pour un échantillon de non participants. La comparaison des deux échantillons permettra de calculer des poids de redressement et d'assurer la représentativité de la cohorte par rapport à la population.

Ouverture aux données de la cohorte

L'accès aux données de Constances sera possible pour toute équipe de recherche française ou étrangère sur la base du dépôt d'un dossier scientifique évalué par l'équipe Constances, le Conseil scientifique international et le Comité de pilotage institutionnel.

Manifestation à venir

Dans le cadre du contrat avec l'ANR, une réunion officielle de lancement est prévue le **7 mars 2013**. Pour plus d'informations : <http://www.constances.fr>



Perception du risque dépendance et étude des comportements de couverture: les enseignements à venir de l'enquête PATED

Roméo Fontaine, Fondation Médéric Alzheimer

Les théories économiques standards suggèrent que les individus sont fortement enclins à souscrire des assurances les couvrant face à un évènement présentant une grande incertitude mais dont la réalisation serait potentiellement très coûteuse. Cette prédiction théorique peine néanmoins à s'exprimer lorsque l'on observe les comportements de couverture face au risque dépendance. En France, seules 3 millions de personnes seraient en effet couvertes par un produit d'assurance dépendance. Les études récentes montrent que les limites imputables à l'offre ne suffisent pas à justifier le faible développement du marché et qu'il est donc nécessaire d'aller trouver des explications du côté de la demande. Le programme de recherche PATED, porté par la Fondation Médéric Alzheimer en collaboration avec Luc Arrondel et André Masson (CNRS-PSE) vise justement à étudier la demande d'assurance dépendance. Basé sur l'exploitation de l'enquête PATER 2011 et plus particulièrement sur le module Dépendance « PATED », spécifiquement dédié au risque dépendance, il présente une double originalité. Tout d'abord l'étude du rôle de la perception du risque dans la décision de se couvrir contre le risque dépendance. Ensuite, l'observation directe des préférences individuelles permise par l'enquête PATER : aversion au risque, préférences pour le présent et vis-à-vis de l'aide informelle.

L'exploitation des données est en cours de finalisation. L'analyse porte sur un échantillon de 2000 individus âgés de plus de 40 ans et ne présentant aucune incapacité physique ou cognitive au moment de l'enquête. Les résultats d'estimation confirment le rôle prépondérant de la perception du risque et des préférences face au risque et au temps dans les comportements de couverture. Les analyses menées à ce jour ont fait l'objet d'une présentation aux 34^{ème} Journées des économistes de la santé français (décembre 2012, Reims). Le **séminaire de l'Irdes du 19 février** sera consacré à " Perception du risque dépendance et demande d'assurance : une analyse à partir de l'enquête PATER ". L'ensemble des résultats donnera lieu à une publication mi-2013.

ANNONCES

- 1 Bruxelles, 18 mars 2013: "Des infrastructures de recherche pour comprendre les changements de vie des européens: la contribution du Programme Gender and Generations".** Pour rappel, le volet français du GGP s'intitule Erfi (Etudes des Relations Familiales et Intergénérationnelles). Acteurs politiques et décisionnaires, représentants d'organismes financeurs et chercheurs discuteront des besoins en termes de données pour mieux appréhender les changements de vie des européens, et de la contribution du GGP à ces questionnements. Contact : ggp@nidi.nl
Plus d'info : <http://www.ggp-i.org/>
- 2 Toulouse, 17 et 18 avril 2013 : «Comment traduire la fragilité en pratique clinique : repérage, évaluations spécifiques, intervention sur le long terme».** Premier congrès francophone sur la fragilité des personnes âgées, sous le Haut Patronage du ministère en charge des personnes âgées et de l'autonomie.
Plus d'infos: <http://www.fragilite.org/>

3 Tours, 22 - 24 mai 2013 : "Vieillir chez soi - vivre entre soi ? Les habitats intermédiaires en question". Colloque international consacré aux multiples formes d'habitat pour retraités se situant entre logement classique et maisons de retraite médicalisées, Université de Tours - UMR 7324 CITERES.
Plus d'infos : <http://colloque-tours-2013.blogspot.fr/>

4 Soutien financier possible: l'Institut de Recherche en Santé Publique (IReSP) propose d'apporter un soutien financier à des chercheurs pour des projets individuels (handicap et perte d'autonomie) inférieurs à 4000 euros: traduction d'articles, participation à des missions en France et à l'étranger de chercheurs opérant en France ou pour des chercheurs étrangers se rendant à des manifestations en France. Les projets peuvent être soumis tout au long de l'année et seront instruits "au fil de l'eau". Formulaire disponible sur : <http://iresp.net/index.php?goto=appel&rub=pec&prjld=20>
Contact: info@iresp.net

Conception/Réalisation :

©Alain Rozenkier, Simone Brunhes (URV-Cnav)
simone.brunhes-hargous@cnav.fr 01 53 92 50 25